

## PLUG IN #7 : UNE NOUVELLE ÉDITION « REVISITÉE » S'OUVRE SUR UN APPEL À EXPÉRIMENTATIONS

*Pour sa 7<sup>ème</sup> édition, le dispositif Plug IN, porté par Nantes Métropole et la CARENE - Saint Nazaire Agglomération, fait peau neuve. Cette année, pas d'appel à problématiques pour démarrer la saison. C'est un appel à expérimentations qui s'est lancé ce mardi 11 octobre 2022, au Spi numérique de Saint-Nazaire. Les PME et start-up du numérique ont jusqu'au 30 novembre pour proposer leurs solutions digitales innovantes.*

### Lancement de l'appel à expérimentations pour les entreprises numériques ou technologiques



Avant même d'être inauguré, le *SPi numérique*, nouveau lieu totem de la filière numérique à Saint Nazaire situé en plein centre-ville, a accepté d'accueillir la communauté Plug IN pour son « Big Afterwork », ce mardi 11 octobre 2022. Pour l'occasion, **Jean-Claude Pelleteur**, vice-président en charge du développement des entreprises pour la CARENE et **Francky Trichet**, vice-président de Nantes Métropole, ont pris la parole pour présenter le dispositif. Porté par les 2 agglomérations, Plug IN a été mis en place en 2016 avec pour objectif de favoriser la collaboration entre les entreprises industrielles et les entreprises du numérique sur le territoire de Nantes et de Saint-Nazaire. **Jean-Claude**

**Pelleteur** a d'ailleurs félicité le Pôle EMC2 qui pilote le programme depuis maintenant 7 ans : « *J'ai toute confiance dans les équipes du Pôle pour animer une nouvelle fois ce beau projet qui contribue pleinement à la dynamique industrielle et numérique locale.* » **Francky Trichet** a également remercié le Pôle EMC2 « qui anime cette rencontre entre les grands industriels, sur lesquels on compte beaucoup pour ouvrir leurs portes, et des jeunes pousses qui innovent ».

### Plug IN #7 : comment ça marche ?

Pour cette 7<sup>ème</sup> édition, le dispositif se réinvente et inverse son concept initial. Ce n'est donc pas un appel à problématiques qui a été lancé lors de cet événement mais un appel à expérimentations. Les entreprises numériques ou technologiques ayant un projet en développement candidatent au programme directement en ligne sur : <https://www.pluginow.fr>

Les entreprises sélectionnées seront accompagnées pour définir au mieux le terrain d'expérimentations industriel recherché et les spécificités techniques nécessaires.

Un événement, entre les entreprises numériques ou technologiques sélectionnées et les industriels, sera organisé afin que les acteurs se présentent et pour que des binômes puissent se former autour des expérimentations. L'objectif est d'identifier le terrain d'expérimentations le plus propice à accueillir le projet dans sa phase de tests en conditions quasi-réelles.



### A qui s'adresse le dispositif Plug IN ?

Toutes les start-up et PME innovantes des domaines numériques ou technologiques ainsi que les entreprises industrielles (toutes tailles et secteurs confondus) nantaises et nazairiennes sont invitées à s'intéresser à ce dispositif. Cette année, la première étape consiste à sélectionner **4 start-up, TPE ou PME** souhaitant accéder à des environnements industriels pour tester et expérimenter leurs produits, solutions ou procédés en conditions réelles.

Les projets en maturation portés par ces entreprises devront avoir une connotation numérique et être au service d'une industrie durable et écoresponsable. Ils pourront par exemple répondre à des enjeux d'optimisation logistique, d'optimisation énergétique, de transition environnementale (impact carbone, gestion des rebus) ou encore d'amélioration du bien-être au travail.

Les entreprises intéressées ont jusqu'au 30 novembre pour soumettre leur candidature sur le site web dédié : <https://www.plugin-now.fr>. Les lauréats bénéficieront ensuite d'un accompagnement pour mieux définir leurs besoins et le terrain d'expérimentations nécessaire à leur projet.

### Les principales dates à retenir

Le dispositif Plug IN se déroulera en 3 phases :

- **D'octobre à décembre 2022** se déroulera la sélection des quatre entreprises numériques ou technologiques ayant un projet en maturation à tester en environnement industriel.
- **De décembre 2022 à janvier 2023**, les entreprises lauréates bénéficieront d'un accompagnement du Pôle EMC2 pour mieux définir le terrain et les spécificités techniques nécessaires à leur expérimentation. Une rencontre entre les entreprises sélectionnées et les industriels sera organisée afin de former des binômes. L'objectif sera d'identifier le terrain d'expérimentation le plus propice au test de leur projet.
- **De février à avril 2023**, les binômes formés travailleront ensemble pour expérimenter les projets d'innovation en maturation. Un bilan individualisé sera réalisé avec chaque binôme pour mesurer les résultats de l'expérimentation.

*À propos : Plug IN est une initiative de Nantes Métropole et de la CARENE pour favoriser la collaboration entre entreprises de l'industrie et du numérique sur le territoire de Nantes et Saint-Nazaire. Ce dispositif est piloté par le Pôle EMC2, en lien avec Atlanpole et la CCI Nantes Saint-Nazaire. Il bénéficie du soutien de La Cantine, d'ADN Ouest, du Pôle Images et Réseaux et de la French Tech Saint-Nazaire La Baule».*

### Contacts presse

**EMC2** | Virginie Boisgontier | 06 85 50 39 12 | [virginie.boisgontier@pole-emc2.fr](mailto:virginie.boisgontier@pole-emc2.fr)

**Nantes Métropole** | Séverine Rannou | 02 40 99 67 06 | [severine.rannou@nantesmetropole.fr](mailto:severine.rannou@nantesmetropole.fr)

**CARENE Saint Nazaire Agglomération** | Ameline Vivier | 0786398503 | [viviera@agglo-carene.fr](mailto:viviera@agglo-carene.fr)

